

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

LA GAZETTE

DE QUÉBEC

DES

FAMILLES CANADIENNES

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE, ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 1. QUÉBEC, 14 MARS 1870. No. 9.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Il s'est introduit, dans notre huitième numéro, une erreur assez considérable ; on y a inséré un article intitulé : "UNE VISITE A LA SALETTE, qui avait déjà paru dans un numéro précédent. Mais cette erreur ne doit pas nous être imputée, car en envoyant nos articles au prote chargé, d'imprimer notre gazette, nous lui avons aussi passé une liste de nos articles et l'ordre suivant lequel ils devaient être insérés. Ceux qui ne reçoivent qu'un exemplaire de notre gazette pourraient facilement nous faire parvenir le prix de leur abonnement en estampilles, et s'ils désirent payer le postage, soixante-deux centimes les acquitteraient complètement.

Nous continuerons dans quelque temps à donner la liste des abonnés.

Troisième Entretien sur la Famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES ET SES OBLIGATIONS,
COMME CHEF DE FAMILLE.

Jusqu'à présent, nous avons considéré l'homme pris individuellement et uniquement dans ses rapports avec Dieu. Nous avons bien vu une femme à ses côtés, nous avons même entendu le langage séduisant de cette créature, qui fit chanceler et tomber dans l'abîme de tous les maux, celui qu'elle aurait dû soutenir et relever ; mais nous n'avons rien dit des devoirs qu'ils devaient remplir l'un envers l'autre, des obligations qui leur incombait. Aujourd'hui nous allons étudier l'homme sous un point de vue tout nouveau, nous allons le considérer comme chef de famille. Mais avant tout, nous allons nous occuper du premier acte qui constitue la famille ; nous voulons dire du mariage. En faisant connaître sa sainteté et les obligations qu'il impose, nous éloignerons les profanations que l'on en fait et qui deviennent de plus en plus fréquentes de nos jours.

Pour donner, de suite, une idée du point de vue sous lequel nous allons considérer le mariage, nous devons dire qu'il doit rapprocher davantage de Dieu, et rendre plus saints ceux qui le contractent.

Comme nos lecteurs le savent déjà, le mariage n'était d'abord qu'un contrat ; mais c'était le contrat le plus ancien, le plus saint, le plus respectable, puisque Dieu lui-même en était l'auteur et qu'il l'institua dans le paradis terrestre, aussitôt qu'il eut créé la mère du genre humain. C'est donc des mains de Dieu qu'Adam reçut sa femme, et c'est en la recevant comme un don sacré qu'il prononça ces paroles inspirées et mystérieuses ; *voilà l'os de mes os, la chair de ma chair ; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, pour s'attacher à son épouse.* Langage plein de sublimes enseignements et que devraient méditer

sérieusement, ceux qui se destinent à embrasser l'état du mariage, et ceux qui ont déjà contracté ses liens.

Sous les patriarches, sous la loi de Moïse, le mariage continua d'être un contrat naturel et civil; tout se passait dans l'intérieur du foyer domestique, au sein de la famille, au milieu des prières que les parents et les amis adressaient au ciel pour attirer sa bénédiction sur les nouveaux époux.

Mais, comme Jésus-Christ, en venant au monde, devait le purifier par son sang et sa mort, le rendre plus saint, par l'abondance des grâces et ses divins exemples, il devenait en quelque sorte nécessaire que le mariage, qui, au lieu d'un peuple charnel, devait couvrir la terre d'une nation sainte, reçût une nouvelle sanction, fût élevé à une plus haute dignité et enrichi de plus grandes faveurs. C'est le prodige que Jésus-Christ a opéré, en élevant le mariage à la dignité de sacrement; et aujourd'hui, au lieu de définir cet acte: un contrat saint, mais naturel, on est forcé de dire, qu'il est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, donne à ceux qui le reçoivent dignement la grâce de se sanctifier dans leur état, d'élever chrétiennement leurs enfants, et qui représente l'union de ce même Jésus-Christ avec l'Eglise.

Quelle haute idée, cette définition, qui est celle de l'Eglise elle-même, ne doit-elle pas nous donner d'un acte qu'on s'est accoutumé, malheureusement, à considérer trop légèrement.

En effet, que voit le monde dans le mariage? une cérémonie qui doit réunir des parents et des amis, un changement de position sociale, un contrat qui doit rapporter plus ou moins de bénéfices. Mais le véritable côté, le côté sérieux de cette grande action, combien l'envisagent et le méditent? Combien cherchent à comprendre le sens de ces paroles de saint Paul: C'est là un grand sacrement; je vous le fais envisager en Jésus-Christ et dans l'Eglise.

Le mariage donc représente l'union de la nature

divine à la nature humaine, ou l'union de Jésus-Christ à son Eglise. Pour bien comprendre ces paroles, examinons attentivement ce que le Fils de Dieu a fait pour notre pauvre humanité, quand, poussé par l'amour le plus fort, il a décidé notre rédemption. Il est descendu du ciel; il a remué la fange et la boue qui recouvraient le genre humain, et, après avoir jeté un regard de pitié sur cet être déchu, pauvre, souillé, il l'a lavé dans son sang, a guéri ses plaies, l'a revêtu de sa pourpre et l'a fait asseoir sur son trône. Et en s'appropriant toutes les misères de l'humanité, moins le péché, Jésus-Christ lui a donné droit à ses prérogatives, à sa gloire, à son éternité. Quel prodige d'amour et de dévouement !

Ces paroles font connaître le plus beau devoir des époux, et ce devoir renferme tous les autres, et s'il était bien compris et fidèlement accompli, il assurerait, sans aucun doute, le bonheur du monde entier. Elles nous démontrent encore que chaque famille chrétienne doit être une église domestique, un sanctuaire, un lieu saint, et qu'ainsi la société, qui n'est que l'assemblage de toutes les familles, doit être une société de saints.

Jamais, sans doute, l'amour le plus ardent et le plus dévoué d'un époux chrétien, ne saurait égaler l'amour et le dévouement de Jésus-Christ pour notre nature et l'Eglise; jamais l'épouse la plus vertueuse ne fera pour son époux, ce que l'Eglise ne cesse de faire, depuis dix-huit cents ans pour Jésus-Christ, puisqu'elle ne réclame d'autre privilège ici-bas, que celui de souffrir pour son divin époux, de continuer son sacrifice et de s'immoler pour lui, comme il s'est immolé pour elle, et qu'elle n'aspire qu'à reproduire, dans sa longue existence toutes les circonstances de cette longue passion de trente-trois ans, que Jésus-Christ a endurée pour elle ici-bas. Cependant, tous les époux vraiment chrétiens doivent avoir sans cesse cet idéal sous les yeux, et s'efforcer de s'en rapprocher

toujours davantage. Dans le lien qui les unit, ils doivent voir, avant tout, l'obligation de se sacrifier, l'un pour l'autre. Dans le mariage, ils doivent voir la porte sacrée par laquelle on entre dans un temple où l'autel des sacrifices est élevé en permanence.

(A continuer.)

Influence des bonnes conversations dans les familles.

Voici un fait bien édifiant qu'on nous a communiqué dernièrement et dont on nous a garanti l'authenticité :

Il y a quelques années, vivait, sur les bords du lac Champlain, une famille d'une haute respectabilité, qui, après avoir vécu dans l'erreur, mérita, par sa droiture, son honnêteté et son sincère désir de marcher dans la voie qui conduit à Dieu, de connaître la véritable religion et de l'embrasser. Devenu catholique, le chef de cette famille, homme éclairé autant que pieux, mettait tout son bonheur à réunir chaque soir ses enfants et ses domestiques, et à les entretenir de la beauté du culte catholique, de la grandeur, de la sainteté de ses sacrements et des devoirs qu'impose une religion aussi sainte. Cette maison était un véritable temple où le père de famille faisait l'office de catéchiste et de prédicateur. Aussi tous ceux qui vivaient sous ce toit privilégié, étaient-ils de vrais modèles de vertus, prêchant par leur exemple tous ceux qui les approchaient.

Tout auprès de la demeure de ce catholique si fervent, vivait une famille protestante et que le fanatisme tenait à distance d'un voisin, en apparence, aussi dangereux. Cependant un des membres de cette famille, jeune enfant de dix-ans environ, ne partageait pas les préjugés de ses parents et visitait assidûment un enfant du même âge appartenant à la famille catho-

lique. Voici ce qui se passait entre ces deux jeunes amis. Le petit catholique, suivant l'exemple de son père, répétait à son compagnon tout ce qu'il apprenait dans les réunions du soir. Il mettait tout son bonheur à lui faire comprendre qu'il n'y a de salut que dans l'Eglise catholique, que là seulement on peut trouver le bonheur, la consolation dans ses peines, que les sacrements sont nécessaires à l'homme pour l'aider à supporter l'exil de la vie, etc. Toutes ces réflexions tombaient dans une terre bien préparée et étaient recueillies avec soin. Nous verrons bientôt quels fruits abondants pour l'éternité, produisit cette semence. Le lendemain matin d'une journée que les deux petits amis avaient passée ensemble, la sœur de celui qui était protestant, entre toute éplorée dans la famille catholique. Ses larmes et ses sanglots annonçaient un malheur.—Qu'y a-t-il donc, s'empresse-t-on aussitôt de lui demander?—Après bien des efforts, elle dit d'une voix entrecoupée—Mon petit frère..... est mort cette nuit..... il n'a été malade que deux à trois heures..... Après ce court, mais triste récit, elle disparaît aussitôt pour aller cacher l'excès de sa douleur. A cette nouvelle, tous les membres de cette famille se sentirent profondément émus, et chacun faisait l'éloge des belles qualités du défunt. Son jeune ami qui se trouvait hors de la maison entra au moment où son père disait : «Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cet enfant, dont la vie était celle d'un petit ange, est mort sans baptême. En entendant ces paroles, l'enfant de la maison comprit qu'il s'agissait de son cher petit compagnon, dont il venait lui-même d'apprendre la mort; aussitôt il dit, les mains jointes et le cœur gonflé.—Papa, il n'est pas mort sans baptême; il a été baptisé.—Quand se hâta de demander le père?—Hier, papa.—Qui l'a baptisé?—Moi-même.—Comment as-tu fais?—Voici, nous étions dans la rivière, à nous baigner; quand nous fûmes prêts de sortir, il me dit: mais, tu m'as souvent dit

qu'il fallait être baptisé pour aller au ciel, oh ! bien baptise-moi donc aujourd'hui. Aussitôt je lui ai demandé s'il croyait tout ce que l'Eglise enseigne. "Tu le sais bien, m'a-t-il dit, baptise-moi de suite, car on ne sait pas ce qui peut arriver, et je veux aller au ciel." Quand je l'ai vu si bien disposé, et ayant un aussi grand désir de recevoir ce sacrement, je lui ai versé de l'eau sur la tête avec mes mains en disant : je te baptise, au nom du Père, du Fils et du St. Esprit. En entendant ce récit, le père presse son enfant sur son cœur en lui disant :— Cher enfant, que tu dois être heureux en ce moment, puisque tu as ouvert le ciel à ton ami !—Papa, reprit l'enfant, je n'ai fait que ce que vous nous enseignez tous les jours.

Que d'âmes on conduirait au ciel, si chaque famille savait converser et consacrait à des entretiens religieux, au moins les soirées du dimanche et des fêtes !

Que d'âmes sont victimes des conversations libres et quelquefois scandaleuses que l'on tient même dans des familles qui passent pour respectables.

Les pères et les mères devraient faire de sérieuses réflexions sur ce sujet et prendre une sincère résolution de ne recevoir, dans leur intimité, que des personnes dont les conversations n'offrent aucun danger pour leurs enfants, si elles ne les édifient pas.

Influence du bon exemple.

Le fait suivant nous a encore été raconté par la même personne qui a connu intimement celui qui l'a été le principal instrument dont Dieu s'est servi pour opérer la conversion dont voici le récit.

Il y a quelques années, un ministre protestant jouissant d'une haute considération, et son épouse abjurèrent l'erreur publiquement et devinrent de fervents catholiques. Voici ce qu'ils firent connaître eux-mêmes après leur abjuration. Ils avaient à leur

service, un jeune Canadien. Pendant sept années consécutives, ce serviteur se montra vigilant, dévoué et d'une probité à toute épreuve. Tout ce qui dépendait de lui, était dans un ordre parfait. Ce jeune homme remplissait ses devoirs envers Dieu aussi fidèlement que ceux envers son maître. Tous les matins, après sa prière et après une heure consacrée au travail, il entendait une basse messe. Son maître, quoique d'une croyance différente, ne lui fit jamais reproche de cet acte de piété, tant il était content de son exactitude à satisfaire à ses moindres obligations. Au bout de ces années, ce ministre entra, pour ainsi dire, dans une nouvelle phase de son existence. D'abord, il devint taciturne, sombre et ne s'entretenait plus qu'avec ses livres, le jour et la nuit. Son épouse, le voyant ainsi absorbé, préoccupé, s'en inquiéta sérieusement et lui demandait fréquemment :—Mais, mon cher époux, qu'as-tu donc, ai-je fait quelque chose pour te contrister ? Elle recevait pour toute réponse ces paroles :—Non, je n'ai nullement à me plaindre de toi ; mais je ne puis te dire actuellement ce qui me préoccupe."

Après deux ans ainsi passés, le mari se voyant de plus en plus pressé par les instances de sa femme et forcé de trahir son secret, dit :—Ma chère femme, mon plus ardent désir a toujours été de faire le bonheur de ta vie, de te rendre heureuse, mais aujourd'hui je crains de te causer une grande peine, en te confiant la résolution que je viens de prendre, après deux années d'études et de réflexions. Tu le sais, voilà aujourd'hui neuf ans que nous avons Gédéon (c'était le nom du domestique) à notre service. Ce serviteur a toujours été pour moi un grand sujet d'édification, et quoiqu'il ne m'ait jamais dit un mot de religion, sa conduite a été une prédication éloquentes. Après l'avoir vu toujours le même, pendant sept années, je me suis dit : Il n'est pas possible qu'un jeune homme si vertueux, si probe, soit dans

la mauvaise voie. Dès l'instant, j'ai commencé à étudier les enseignements de la religion catholique, je les ai comparés à ceux de la religion protestante. Cette étude n'a fait que me convaincre de plus en plus qu'une religion enseignée par Dieu lui-même, ne pouvait être réformée par un homme, et aujourd'hui voici à quelle conclusion je suis arrivé. Pardonne moi, chère épouse, si je brise ton cœur..... Je suis catholique ! Et, pas plus tard que demain, je fais abjuration : En entendant ces mots, l'épouse donnant un libre cours à ses larmes, se jette dans les bras de son mari, en lui disant :—Loin de m'affliger, tu remplis mon cœur de joie ; moi aussi je suis catholique depuis plus d'un an, et c'est aussi l'exemple de Gédéon qui m'a ouvert les yeux à la lumière..... Combien, parmi nos frères séparés, fouleraient à leurs pieds leurs préjugés, et s'uniraient à nous dans l'amour et la foi, s'ils ne rencontraient que des catholiques semblables à Gédéon !

Histoire d'une conversion.

(Suite.)

IV. Peu à peu, les voies s'aplanissaient et la lumière devenait plus vive. Il y eut encore, il est vrai, de fréquentes et terribles tempêtes au dedans et au dehors ; mais la grâce du Cœur de Jésus fortifia la courageuse néophyte. Le grand jour de l'abjuration arriva enfin.

“ Je ne chercherai pas, dit Mme. X***, à décrire cette cérémonie, où, bien certainement, assistaient invisiblement nos Anges gardiens et Notre-Seigneur lui-même. Lorsque ma petite fille aînée et moi nous eûmes posé la main sur le saint Evangile, pour abjurer l'erreur et confesser la vraie foi, notre émotion était à

son comble, et nous versâmes les larmes les plus abondantes. Ensuite vint le saint baptême, dont l'eau régénératrice coula sur nos âmes avec toutes ses grâces et ses privilèges. Puis arriva ce moment doux et solennel de la communion. C'était la première fois que Notre-Seigneur descendait dans mon âme; mais il l'avait préparé à le recevoir; et il vint, avec une divine bonté, habiter le cœur de son enfant qu'il avait enfin retrouvée pour ne plus s'en séparer. O divin Sauveur! Qué sera-ce, un jour, quand nous serons avec vous dans votre paradis, puisqu'il y a déjà de pareils jours sur la terre! Que dirai-je des grâces qui ont suivi cette première communion? Principe de tous les autres, elle est devenue ma consolation et ma force. Comment faire comprendre la paix inexprimable qui s'est établie dans mon âme, et l'a soutenue au milieu des plus cruelles persécutions. Brisée, desséchée par les déceptions et les douleurs, elle renaissait à cette nouvelle vie de calme, de paix, d'émotions innocentes et pures. Je vivais toujours, il est vrai, au milieu des plus grandes tribulations; mais mon cœur surabondait d'une joie toute divine; et rajeuni, confiant comme au jour de cette première enfance, où aucun souci n'en avait encore troublé la sérénité, il paraissait être sorti des étreintes glaciales du tombeau pour s'élançer vers un foyer de lumières et d'amour. Non, Seigneur, il me serait impossible de raconter ce que vous faites pour moi. Depuis ce jour heureux, vous avez été à mes côtés, veillant sur mes intérêts, bénissant mes démarches, essuyant mes larmes. Après tant de bienfaits, Seigneur, ne serait-il pas juste de publier quelques-unes des marques de paternelle bonté qu'il vous a plu de m'accorder, et puis-je résister au bonheur de raconter la fidélité avec laquelle vous récompensez un peu de courage et de fidélité?

Oh ! puisse le récit des admirables secours que vous m'avez prodigués, disposer et encourager ceux qui liront ces lignes, et surtout mes chers frères protestants, à écouter le doute, l'incertitude ou le trouble qui s'élèvera dans leur âme pendant cette lecture ? Puisse-t-ils, cédant, comme je l'ai fait, à cette première impression de la grâce, ne pas résister à la pensée de s'éclairer et de s'instruire !!! ”

V. Nous ne pouvons raconter les persécutions, vraiment incroyables, que, peu de temps après sa conversion, Mme X*** eut à subir au sein du foyer domestique. Des membres de la famille de son mari, intolérants esprits-forts, qui habitaient sous le même toit et y exerçaient la plus funeste influence, ne purent supporter la vie sérieuse et chrétienne de la nouvelle convertie. On voulait, à force de vexations, de sarcasmes, de cruels traitements, l'obliger à fuir dans sa famille. On s'efforçait, en sa présence, par les discours les plus dangereux, de gâter l'esprit et le cœur de ses jeunes enfants, et on alla jusqu'à les arracher de ses bras pour les faire élever loin de ses regards. Enfin, déchu, par des événements fortuits, d'une position brillante, son mari partit un jour à l'improviste et abandonna sa malheureuse femme pour aller chercher fortune à l'étranger.

“ Ils étaient partis aussi, écrit Mme X*** en parlant de ses filles qu'on retenait toujours loin d'elle, ils étaient partis, ces chers petits anges consolateurs, qui essuyaient avec de tendres baisers les larmes incessantes de leur pauvre mère ! Livrée à mes ennemis, je n'avais que Dieu seul pour m'encourager..... Il y eut, entre autres, un moment tellement pénible que je ne veux pas m'y arrêter ; abandonnée de tous, dépourvue des choses les plus nécessaires à la vie, chassée même avec violence de ce toit, mon unique abri, seule au monde, abreuvée d'outrages et d'injustice, il ne manquait plus rien pour compléter le sacrifice. Mais alors, Seigneur, que votre grâce était puissante !... J'envi-

sageai avec calme, et bientôt avec bonheur, la route que Jésus me traçait, route de travail et de recueillement, sous son divin regard. La pensée que j'étais pauvre avec Jésus me consolait et me fortifiait; sainte pauvreté qui me rapprochait tous les jours du Cœur de cet Ami fidèle ! . . .”

VI. Mais ce n'était pas assez de souffrir pour lui; Mme X*** brûlait de lui rendre, en face de toute sa famille protestante, un généreux témoignage. On ignorait en Angleterre sa conversion aussi bien que ses malheurs. Elle s'était réservée la joie de confesser elle-même son divin Maître devant ses parents, et “ elle entretenait le doux espoir que ses paroles pourraient peut-être laisser quelques traces salutaires dans ces chères âmes.” C'est dans la visite qu'elle dut faire à sa famille en 185... qu'arriva “ l'instant si ardemment désiré.”

Suivant le conseil des dignes prêtres qui la dirigeaient, elle attendit, pour faire les premières ouvertures, une occasion favorable. “ C'était un samedi, nous dit-elle; et j'étais heureuse d'avoir attendu jusque-là pour confesser ma religion, parce que, ce jour étant consacré à la sainte-Vierge, j'éprouvais une douce joie à rendre hommage à cette Reine céleste, si outragée en ce malheureux pays, en me plaçant particulièrement sous sa protection à cet instant solennel.

“ Toute la famille se trouvait rassemblée pour le repas du soir. Elle se composait de mon père, de ma mère, de mon frère et de deux de mes sœurs. J'attendis que les domestiques se fussent retirés. Alors faisant tout bas une invocation à Jésus et à Marie et le signe de la croix sur mon cœur, je me levai: “ Mon bon père, ma bonne mère, mes amis, j'ai à vous apprendre une grande nouvelle. ”

“ A ces premiers mots, un frémissement d'attente et de surprise se fit entendre; mon émotion fut telle que j'eus quelque peine à me soutenir.—Je continuai, cependant, d'une voix altérée par les larmes :

“ Oui, je me hâte de vous l'apprendre, et, si j'ai tardé jusqu'à ce jour, c'est que je voulais moi-même venir vous le dire.”

“ Je suis catholique ! ”

“ A peine ce mot fut-il tombé de mes lèvres, qu'un mouvement de douloureuse surprise se fit sentir autour de moi ; puis un silence profond succéda à ce moment de première agitation. J'étais retombée sur ma chaise, anéantie par l'émotion, ayant complètement perdu la voix pour un instant. Il me semblait qu'un voile passait devant mes yeux... Mais bientôt, faisant un violent effort sur moi-même et honteuse de cette faiblesse involontaire, je jetai un regard vers le ciel, en lui demandant la force de poursuivre, et me levai de nouveau :

“ Ah ! ne croyez pas, m'écriai-je, que cette émotion soit causée par la honte ou le regret de ce que j'ai fait, bien au contraire, comprenez que c'est l'effet de la joie que je ressens en ce moment, de pouvoir vous dire ces mots, que je répète avec transport : Oui, je suis catholique, et bien heureuse de l'être !... Merci, mon Dieu, soyez béni de m'avoir accordé le bonheur de confesser ma foi, que je suis heureuse et fière de proclamer ici !

“ On m'écoutait froidement sans me répondre. Je portai le regard autour de moi, sur ces amis si chers de mon enfance, je vis la consternation peinte sur tous les visages. Alors m'adressant à mon vénérable et excellent père, je lui dis : Père bien-aimé, et vous mère chérie, me permettez-vous de vous donner encore ce titre ? Pour vous faire comprendre les motifs qui m'ont fait prendre une résolution aussi grave, il faudrait vous apprendre tout ce qui s'est passé depuis notre longue séparation. J'aurai bien des choses à vous dire, bien des douleurs à vous révéler : et, si vous voulez m'écouter jusqu'au bout, j'espère que vous comprendrez et que vous apprécierez les raisons puissantes

qui ont motivé mon adjuration.—Parle, parle; me criait-on de toutes parts...

“ Alors, faisant sur mon cœur un second signe de croix, dont personne ne s'aperçut, excepté mon Ange gardien, je commençai. Je racontai tout, absolument tout: ma rencontre avec M. N***, nos discussions, mes hésitations, ma perplexité. Je parlai de la manière dont la lumière m'était apparue, des inspirations divines que Dieu m'envoyait, de la conviction profonde qui s'établit peu à peu dans mon âme, du bonheur que me faisait ressentir ma nouvelle foi. Je leur découvris, pour la première fois, les douleurs, les persécutions que j'avais essuyées, les larmes amères que j'avais versées. Je tâchai de mon mieux de leur faire comprendre l'énergie, la force, le courage, la confiance, la douce paix que je puisais dans la religion catholique; de les initier aux douceurs ineffables que ressentait mon âme, en allant puiser la consolation et la grâce dans les sacrements de l'Eglise. Oubliant tout ce qui m'entourait, méprisant et rejetant derrière moi, sans m'y arrêter, les observations malveillantes, les sarcasmes railleurs qui s'échappaient autour de moi à voix basse, j'allais toujours, entraînée et ravie de publier ma reconnaissance avec ma foi; et heureuse surtout de jeter ainsi, tout en n'ayant que l'air de raconter, quelques semences de vérité dans ces âmes si chères, comptant sur le Seigneur, quand il jugera bon de les faire fructifier.

“ Pendant mon récit, uniquement occupée de ce qui se passait dans mon âme, je ne regardais personne. Mais, chose étrange, pendant cette longue histoire, on ne m'avait pas arrêtée.

“ Cependant les explications que je donnais, sans me gêner en rien, auraient dû blesser leurs consciences de protestants.—Mais Dieu permettait que l'intérêt attaché au récit de mes malheurs les captivât de telle sorte, que personne n'eut la pensée de m'interrompre, et j'entendis vers la fin des exclamations

de sympathie, et même d'approbation. Enfin, je me tus, je levai les yeux, toute la famille fondait en larmes. Et cependant personne ne s'approchait de moi pour me donner le premier ou le premier témoignage d'affection. Alors, mon vénérable père se leva du canapé où il avait écouté en silence, et traversant le salon, il vint à moi, en m'ouvrant les bras :

“ Ah ! mon enfant bien-aimé, viens sur le cœur de ton vieux père... Tu as été une héroïne de courage et de résignation... Le bon Dieu t'a bénie, cela est certain, d'une manière évidente ; ton vieux père veut te bénir aussi. ”

“ Alors ce père bien-aimé me serra sur son cœur, et je restai quelques instants suffoquée par les plus douces larmes que j'eusse versées depuis long temps. ”

La famille tout entière imita l'exemple de son chef et combla l'heureuse convertie de marques d'estime et d'affection. Un jour même, une de ses sœurs interrompit hardiment une personne qui se permettait de railler et d'insulter la religion catholique : “ Sachez, s'écria-t-elle, que dorénavant on ne dira jamais de mal de cette religion devant moi ; car une foi qui a rendu ma sœur aussi résignée, aussi courageuse, est digne au moins de ma reconnaissance. ”

Cependant Mme X*** est revenue d'Angleterre sans avoir pu convertir aucun des membres de sa famille. Du moins elle eut la plus douce des consolations que son cœur de mère chrétienne pût désirer. Ses deux chères filles, non contentes de partager sa foi, ont imité sa piété, et l'ont aidée avec une constance inébranlable à supporter ses cruelles épreuves. L'une d'elles est entrée dans une société religieuse spécialement vouée au culte du Cœur de Jésus ; et, non contente de ce premier sacrifice, elle a poussé la générosité jusqu'à s'offrir à aller dans les contrées les plus lointaines propager la connaissance et l'amour de ce divin Cœur. L'autre demeure auprès de ses parents,

que l'aimable Providence de Notre-Seigneur a heureusement rapprochés, et elle se voue tout entière à leur bonheur. Nous ne savons rien des dispositions présentes de la famille anglaise de Mme X***; mais nous avons la confiance que le jour approche où la semence qu'elle a jetée portera ses fruits; et afin de hâter cet heureux jour, elle recommande instamment sa chère famille aux plus ferventes prières des Associés de l'Apostolat. G. D.

Le Careme.

Sous ce titre, nous allons faire sur la nécessité de la pénitence, quelques réflexions qui prendront la place de notre chronique ordinaire.

Le carême est, sous beaucoup de rapports, ce que nous avons, dans la religion, de plus vénérable par son ancienneté, par son universalité et par les nombreux avantages spirituels qui en résultent. Le jeûne, qui nous est imposé pendant ce saint temps, est une imitation de celui de Jésus-Christ et a pour but de nous préparer à célébrer dignement sa glorieuse résurrection. Le jeûne nous vient des apôtres, et voici ce que saint Basile nous dit de son universalité et de sa nécessité: "Il n'y a point de continent, point d'île, point de ville, point de nation, ni coin de terre, quelque éloigné qu'il soit, où le jeûne quadragésimal ne soit proclamé; que personne ne se croie donc exempt de jeûner. Les anges tenant note de ceux qui observent cette loi, ayez soin que votre ange inscrive votre nom sur ses tablettes."

Voici ce que les chrétiens des premiers siècles mangeaient les jours de jeûne: des herbes, des racines et des légumes avec du pain et de l'eau. C'est encore la nourriture, aujourd'hui, de plusieurs ordres religieux, et cette nourriture, pour quelques-uns, est la

même pendant toute l'année. Il va sans dire qu'une telle abstinence constitue une grande économie, qui est toute au profit des pauvres et des nécessiteux.

Au sixième et au septième siècle la loi du jeûne reçut quelque modification et il fut alors permis de se servir de laitage, surtout dans les pays froids où la saison n'était pas assez avancée pour fournir des herbes pendant le carême.

Plus tard, l'Eglise, en bonne et tendre mère, apporta encore quelques adoucissements à sa discipline. Mais les dispenses générales ou particulières, relatives au jeûne et à l'abstinence, ne sont accordées qu'à la condition qu'ils soient remplacés par des œuvres de piété et surtout par l'aumône. Voici, à ce propos, ce qui arriva dans une ville de France, au quinzième siècle : L'archevêque de Rouen avait obtenu du pape Innocent VIII, pour son diocèse, la permission de manger du beurre; en retour de cette permission les fidèles de ce diocèse firent de larges contributions pour élever une des tours de la cathédrale qui, depuis, a gardé le nom de *tour de beurre*.

Le jeûne est d'obligation pour tous les fidèles qui ont vingt-un ans accomplis, à moins qu'ils n'en soient dispensés par de graves raisons. Mais quelles sont les raisons que l'on peut regarder comme graves et suffisantes? L'état de maladie, un travail pénible, les veilles obligatoires ou que commande la charité, la chétive nourriture, qui constitue, pour ainsi dire, un carême perpétuel, etc. Pour mettre la conscience en sûreté là-dessus, il faut consulter les pasteurs de l'Eglise.

Voici une objection que certains esprits forts font quelquefois à loi du jeûne: Pourquoi se priver de viandes et de nourriture, certains jours de l'année? Dieu ne met pas les biens à notre service pour que nous nous contentions de les regarder. Quel mal peut faire une côtelette le vendredi? Il serait aussi raisonnable de demander: Pourquoi l'homme est-il condam-

né au travail, pourquoi la maladie, pourquoi la mort ? Tous ces maux nous ont été infligés en punition du péché originel ; mais outre cette faute, n'avons-nous pas nos péchés actuels à expier, et l'Eglise, qui connaît notre fragilité, notre faiblesse, n'est-elle pas sage de nous imposer des privations qui peuvent prévenir bien des chutes et nous aider à nous relever de celles que nous avons faites ?

De plus, la libéralité de Dieu à notre égard, ne nous dit-elle pas que nous devons être généreux envers lui, et que nous devons lui sacrifier une partie des biens que nous en recevons ?

Ne l'oublions jamais, la pénitence est une nécessité pour tous ceux qui ont perdu l'innocence baptismale, les privations, l'abstinence sont l'indispensable condition de la vertu.

Le carême a encore un autre avantage pour un grand nombre de personnes ; pour elles, il a une influence salutaire sur la santé du corps. Oui, souvent, des privations modérées sont plus favorables que nuisibles. La tempérance et la sobriété sont des médecins d'une grande habileté, et sont les meilleurs garants d'une longue vie. Pour avoir une preuve frappante de ces avancées, retournons vers les Pères du désert. Ces anciens anachorètes n'ont-ils pas, pour la plupart, fourni une longue carrière, n'ont-ils pas, en grand nombre, dépassé la durée ordinaire de la vie, après avoir joui d'une vigoureuse et constante santé ? Pour n'en citer que quelques-uns ; combien saint Paul, premier ermite, a-t-il vécu ? 113 ans ; après lui vinrent saint Antoine, qui mourut à l'âge de 103, saint Arsène, 120, saint Jean le Silencieux, 104, saint Théodore, abbé, 105 ans, les deux saints Macaire, saint Epiphane, saint Sabas et saint Jean d'Egypte, à peu près un siècle. Et pourtant, quelles privations ! quels jeûnes prolongés ! quelles macérations ! Comment ne pas rougir, quand nous mettons nos délicatesses, nos mé-

nagements, en parallèles avec les prodiges de privations qu'ils s'imposaient!

Pourtant leur chair avait horreur des mortifications autant que la nôtre, et ils étaient probablement bien moins coupables.

Tous, tant qu'ils nous sommes, mettons à profit le saint temps du carême. Riches, si la faiblesse de votre santé vous exempte du jeûne, faites d'abondantes aumônes pour racheter la dispense qui vous est accordée. Pauvres et malheureux, sanctifiez vos peines et vos privations en les embrassant avec courage, en les supportant volontiers pour la plus grande gloire de Dieu. Hommes et femmes de tout âge et de toute condition, tous, vous êtes soumis à l'obligation générale de rendre le carême profitable par de bonnes actions, des œuvres de piété, par une conduite plus chrétienne, par un redoublement de ferveur et de vertus, par quelques sacrifices pour expier vos péchés.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le Curé et ses habitants.

M. le Curé. Mes amis, nous allons continuer, ce soir, le chapitre de l'économie. Nous avons établi deux grands principes, dans notre dernier entretien, et ces principes devraient être écrits sur la porte de nos maisons, de nos étables, et sur chaque pièce de nos champs. Pour les graver davantage dans notre mémoire, répétons-les de nouveau: *ne rien laisser perdre; régler nos dépenses sur nos revenus.*

Maintenant, passons à un autre détail de l'économie. Entre autres choses, il faut d'abord économiser le temps. Voilà encore une de ces vérités qu'il est difficile de faire comprendre aux cultivateurs canadiens. Nul part plus qu'ici, en Canada, les cultivateurs travaillent avec une énergie et une constance

sans pareille, pendant certaines saisons de l'année; malgré cela, il est peu de pays, où il se perd plus de temps, pendant les mortes saisons. Vous me pardonnerez ma franchise, mes bons amis, en considération du vif et sincère intérêt que je vous porte.

Les Habitants.—Continuez, Monsieur le Curé, nous aimons à vous entendre dire nos vérités, et nous savons depuis longtemps que le Canadien aime à prendre un bon repos, après un rude travail.

M. le Curé.—Je vais donc profiter de vos bonnes dispositions, pour vous dire ce que je pourrai imaginer de mieux, sur le bon emploi du temps.

Un proverbe américain dit : *le temps est de l'argent* ; bien employer ce temps ou bien travailler, c'est obtenir l'argent dont on a besoin et que la naissance n'a pas donné.

Voici un calcul qui vous fera toucher du doigt la vérité de ce proverbe. Il a été fait par un savant et un homme qui a fait lui-même fortune, par le bon emploi du temps. Ce calcul intéresse les ouvriers comme les cultivateurs. Supposez, dit-il, que 1,800,000 individus soient occupés aux travaux de l'agriculture, aux professions industrielles ou commerciales ; supposez encore que, sur ce nombre, il s'en rencontre six sur cent qui perdent volontairement un jour seulement par semaine, et cela pendant toute l'année. Maintenant calculons : nous arrivons à la perte de 108,000 journées par semaine, ou à celle de 5,616,000 jours par an. Fixons, à présent, le salaire de chaque homme à trois shelins, et nous aurons une perte de 324,000 shelins par semaine, et celle de 16,848,000 shelins ou 3,369,600 piastres, au bout de l'année.

Appliquons ce calcul au Canada, comptons, si nous le pouvons, toutes les journées qui se perdent pendant nos longs hivers, surtout pendant le carnaval, et ajoutons y celles perdues pendant la belle saison de l'été, et nous serons effrayés des sommes énormes que nous prodiguons, par la perte du temps, et nous serons forcés d'avouer, qu'avec ces miettes qui tombent de nos

tables, on pourrait nourrir/grassement tous nos pauvres, améliorer nos terres, ouvrir des routes au milieu de nos forêts et payer bien des dettes.

Les Habitants.—Savez-vous, Monsieur le Curé, que nous n'avons jamais sérieusement pensé à cela.

M. le Curé.—Je le sais bien, mes bons amis, et je sais de plus que beaucoup continueront de ne pas y penser, surtout parmi ceux qui voient leurs père et mère épuiser leurs forces, sacrifier la santé de leur corps et souvent celle de leur âme, pour leur léguer une petite fortune.

Tenez, voici ma conviction et celle de tous ceux qui connaissent l'histoire de notre pays et des ressources dont nos pères ont pu disposer : Si les premiers habitants de cette colonie, ainsi que leurs enfants, avaient su économiser les abondantes récoltes que leur donnaient leurs terres, faire un judicieux emploi du temps; aujourd'hui, notre petit pays serait un des plus riches de la terre, surtout parmi ceux qui ont un climat aussi rigoureux que le nôtre.

Les Habitants.—Mais, Monsieur le Curé, un homme n'est toujours qu'un homme, et il faut bien se reposer quelquefois.

M. le Curé.—Oui, un homme n'est toujours qu'un homme, il faut qu'il se repose, et Dieu et l'Eglise l'ont compris avant nous, et mieux que nous; c'est pour cela qu'ils nous ont donné le septième jour et quelques fêtes pour nous reposer, c'est pour cela encore que chaque fois que des hommes vains et aveuglés par l'orgueil, ont voulu changer cet ordre divin, ils sont toujours arrivés aux plus déplorables résultats.

L'économie du temps s'enchaîne nécessairement au principe suivant : *Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même.* Ce principe vrai dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral est appuyé sur l'expérience de tous les jours. En effet, combien de personnes, de cultivateurs, surtout, ont fait et font encore des pertes considérables, pour remettre au lendemain, ce qu'ils pourraient facilement

exécuter sur le champ. . . Voici un fait arrivé, il y a quelques années, je ne sais trop dans quel pays : Un avocat, d'une grande science légale, d'une étude sérieuse et prolongée, était constamment environné de clients, qui accouraient de toutes parts, pour le consulter et lui soumettre des difficultés. Un cultivateur d'une campagne éloignée, entendant raconter tous les services que rendait cet homme de loi, dit un jour à sa femme : il faut aussi que j'aie consulté cet avocat. Aussitôt dit, aussitôt parti. Arrivé en présence de ce célèbre juriste, notre homme lui dit : Monsieur, l'avocat, il y a longtemps que j'entends parler de vous, tout le monde se vante d'avoir reçu de vous des *consultes* qui leur ont été très-utiles ; moi aussi, je voudrais avoir une *consulte*. Sur quel sujet, demande l'avocat ? Sur le sujet que vous voudrez, lui répliqua le cultivateur. Après avoir réfléchi quelque temps, notre juriste prend une feuille de papier, écrit une seule phrase et la passe à son homme, en lui disant : Voilà ce qu'il vous faut. En recevant cette feuille, le cultivateur paie dix chelins qu'on lui demande en retour et se met en route. Il arriva chez lui à la fin de la journée et assez fatigué. Il avait dans son champ une grande quantité de grain coupé. Comme la temps avait la plus belle apparence, il dit à sa femme et à ses enfants : Comme je suis fatigué, nous allons attendre à demain pour rentrer la récolte.

Aussitôt, la bonne femme lui dit, mais montre-nous donc la *consulte* que tu as reçue. Le bon mari tire sa feuille de papier, soigneusement enveloppée, l'étend, et on y lit ces mots : *Né remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même.* — Continuer.

Aloys et Marguerite.

(Suite.)

“ Que s'était-il donc passé ? Le voici sommairement. Le matin, dès son lever, le père fit appeler Marguerite et lui défendit de sortir de ses appartements.

ments jusqu'à nouvel ordre ; sa femme de chambre pouvait continuer de la servir, mais c'était la seule personne qui pût l'approcher. Aloys fut mandé à son tour très-précipitamment ; une personne de service reçut ordre d'aller à l'instant chercher son chapeau, sa canne et quelques objets de première nécessité ; puis père et fils disparurent du côté de la gare ; et, le soir, le père revint seul. Où étaient-ils allés ? Qu'était devenu Aloys ? Personne ne le savait.

“ Le lendemain, ce fut le tour de Marguerite. La parole du père était accomplie : “ Je les chasserai tous deux de ma maison. ” En effet, ils étaient tous deux chassés : ils n'ont plus revu leur maison . . . , et ils ne la verront, probablement jamais . . . On m'a même assuré que ce monsieur parlait de la vendre et d'aller résider ailleurs, pour que ses enfants n'eussent plus une maison paternelle au monde. Que ne peuvent les préjugés religieux chez un esprit droit, d'ailleurs, et même libéral ! Car cet homme n'est pas aussi noir que quelques-uns pourront se l'imaginer en lisant cette histoire. J'ajouterai, en passant, que Marguerite était de tous ses enfants celle qu'il affectionnait le plus, et qu'elle comptait un peu sur cette prédilection pour espérer qu'il n'en viendrait pas à de semblables excès ; mais elle avait compté sans le préjugé protestant, et l'étroitesse où il peut jeter les meilleurs esprits.

“ Ce jour-là, une personne amie reçut le billet suivant :

“ Chère Marie, papa a dit que je ne devais avoir de communication avec aucun membre de la famille. “ Je ne sais point où est Aloys : il est probable que “ je ne le reverrai jamais ! Je ne dois jamais revoir “ ma maison ! . . . Si vous saviez comme je suis hê- “ reusé ! Vous verrez, tout ira bien. J'aime mes sou- “ frances pour le saint Nom de mon Sauveur. Je par- “ tirai d'ici probablement demain pour aller je ne sais “ où. Je ferai en sorte que vous ayez de mes nouvelles “ à temps. Dites à nos amis combien je prierai pour

“ eux et combien j'ai besoin qu'ils prient pour moi...
“ Adieu ! Votre *sœur* très-affectueuse en Jésus-Christ.
“ — MARGAREZ. ”

“ Elle était prisonnière dans une campagne à peu de distance de la ville ; mais elle ne devait pas être là pour longtemps. Nous reviendrons à elle un peu plus tard. Mettons nous à présent à la recherche d'Aloys : il était plus jeune d'âge et semblait moins robuste dans la foi. Si des inquiétudes avaient pu surgir, elles seraient venues de son côté, et il faut nous hâter de les dissiper. Moi qui avait vu jusqu'au fond de son cœur, je n'en conçus aucune ; mais d'autres étaient un peu inquiets, et bien des larmes accompagnèrent, ce jour-là, les prières presque incessantes qui se firent pour les deux néophytes. Je me hâtai d'écrire au *Messenger*, pour les recommander à vos prières, chers Associés de l'Apostolat. Au milieu de cette masse d'intentions, comment auriez-vous pu deviner en faveur de qui vous les faisiez monter au ciel, et quelle était l'urgence du secours ? Mais le Sacré Cœur, qui change en or divin tout ce que vous lui offrez, et s'est engagé par serment à exaucer chacune, même la moindre, de vos prières, choisit parmi ce nombre d'intentions, et applique la grâce d'après les mystérieux desseins de sa miséricorde. Je me suis trouvé si bien de ce secours, que depuis lors je n'ai plus manqué et ne manquerai point désormais d'écrire au *Messenger* pour recommander toute œuvre intéressant spécialement la gloire de Dieu et le salut des âmes.

(A continuer.)

CONDITIONS :

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, doivent être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme (Lévis).